

*Nombre de membres*

- afférents au conseil municipal : 15
- en exercice : 15
- qui ont pris part à la délibération : 15

Date de la convocation : 29/05/2020

Date d'affichage :

**Séance du 04 juin 2020**

**L'an deux mille vingt**

**Et le quatre juin à 21 heures**

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Foyer Magali à Montlaur, sous la présidence de Patrick RIVEMALE Maire.

Etaient présents : ALINAT Myriam, BERNAT Laurent, CASTAN Yves, COVINHES Fabien, DECUP-CAUMES Marie-Claude, DELMAS Marie, GUIRAUD Vivien, LAFFOND Bernard, RAMONDENC Viviane, RASCOL Alain, RICARD Nathalie, RIVEMALE Patrick, ROUSSET Jean-François, VALAT Karine, WALIGORSKI Marie-Lou

Secrétaire de séance : RAMONDENC Viviane

Objet de la délibération n°21-2020

**Désignation des délégué ( e ) s auprès du S.I.A.E.P. des Rives du Tarn**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'à la suite des élections municipales du 15 mars 2020 il appartient au Conseil Municipal – conformément aux articles L 5211-6 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales – de désigner deux délégués titulaires et deux délégués suppléants auprès du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable (SIAEP) des Rives du Tarn.

**Après un vote du Conseil Municipal, sont élu ( es ) délégué ( es ) du SIAEP des Rives du Tarn :**

**Titulaires**

- 1<sup>er</sup> délégué : RASCOL Alain
- 2<sup>ème</sup> délégué : LAFFOND Bernard

**Suppléants**

- 1<sup>er</sup> suppléant : RIVEMALE Patrick
- 2<sup>ème</sup> suppléante : WALIGORSKI Marie-Lou

Adopté à l'unanimité des voix

*Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits  
Suivent au registre les signatures des membres présents,  
Pour copie conforme.*

Le Maire  
Patrick RIVEMALE

